EVOLUTION DE L'AVIFAUNE NICHEUSE DE LA PLAINE MARITIME PICARDE DE 1970 A 1990

par Jérôme MOUTON *

La plaine maritime picarde, qui s'étend sur les départements de la Somme et du Pas-de-Calais, présente une très grande diversité de milieux qui attirent un grand nombre d'espèces nicheuses (environ 140). Le but de ce bref exposé est de montrer l'influence de l'évolution, parfois très rapide, de certains milieux sur le déclin ou la croissance des oiseaux nicheurs.

Depuis 1970, le nombre d'espèces nicheuses est resté stable puisque 8 espèces ont disparu et 10 espèces sont apparues. Parmi les espèces disparues, signalons par exemple le Râle des genêts et le Courlis cendré ; parmi les espèces nouvelles, signalons l'Avocette, le Goéland cendré, la Gorgebleue et l'Hypolaïs polyglotte. 14 espèces n'ont niché que de façon occasionnelle (par exemple : Cigogne blanche, Grèbe à cou noir, Echasse blanche, Mouette mélanocéphale et Beccroisé).

Il ne faudrait cependant pas conclure que la situation est favorable. En effet, au moins 12 espèces ont atteint un seuil critique et plusieurs d'entre elles rejoindront la liste des espèces disparues dans les prochaines années. Dans cette catégorie, citons le Butor étoilé, la Marouette ponctuée, le Traquet tarier, la Pie-grièche grise... Par contre, le nombre d'espèces susceptibles de nicher à l'avenir est très limité (Grand Cormoran et Guêpier d'Europe par exemple).

De plus, on assiste à une banalisation de l'avifaune nicheuse, c'est-à-dire que les espèces en expansion se retrouvent un peu partout en France, tandis que celles qui disparaissent sont associées à des milieux caractéristiques et très localisés.

Globalement, on assiste à une diminution des zones humides et à une extension des zones boisées.

L'important massif dunaire (un des plus vastes de France) subit une évolution très rapide : assèchement des pannes humides, enrésinement de 50 % du massif, le reste étant très rapidement colonisé par le maquis d'Argousiers et le tourisme. La plaine littorale en arrière du massif dunaire subit également des modifications rapides : drainage important et disparition de 50 % des prairies humides en 20 ans, destruction du magnifique bocage à Ormes, Saules têtards et Aubépines. Quant aux vastes phragmitaies, fleuron des marais picards, elles disparaissent pour ainsi dire "à vue d'oeil" : plantations de Peupliers, multiplication des bassins de pêche ou de chasse, drainage transformant la phragmitaie en mégaphorbiaie, et surtout extension spectaculaire de la saulaie-aulnaie (là où nichaient Butors et Marouettes, nicheront bientôt Fauvette à tête noire et Pouillot véloce).

Dans les anciens bancs de galets, s'ouvrent de nombreuses carrières bénéficiant à quelques espèces (Grèbe huppé, Hirondelle de rivage...).

Enfin, l'évolution positive des Rapaces diurnes résulte plus de leur protection depuis 1972 que de la transformation des milieux.

L'avenir doit être envisagé avec pessimisme ; la volonté des élus politiques de transformer la côte picarde en "supermarché du tourisme" laissera bien peu de place aux oiseaux nicheurs...

 © Picardie Nature/C.O.P.

Quant à l'agriculture, les prairies et le bocage continueront à être remplacés par les champs de céréales et les peupleraies.

L'envahissement des roselières par les Saules semble irrémédiable.

Seul point positif : le développement actuel de l'élevage des chevaux rustiques (pour le tourisme équestre) permettra la conservation de certains secteurs de prairies humides et limitera la croissance arbustive dans les quelques marais où ces chevaux ont été introduits récemment.

* "La Marouette" Froise, F-80120 Rue